

MAIRIE D'ESNON

Ordre du jour :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Eau potable : compte administratif 2023 et affectation des résultats
- Eau potable : compte de gestion 2023 du trésorier
- Commune : compte administratif 2023 et affectation des résultats
- Commune : compte de gestion 2023 du trésorier
- Mise en place d'une régie
- RODP 2024 (Redevance de l'Occupation du Domaine Public)
- CEP SDEY Délibération
- ONF Délibération de la coupe de la parcelle 11
- Élections Européennes 2024
- Informations et Questions diverses

BULLETTIN MUNICIPAL

BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de l'élaboration du budget communal 2024, le compte 673 - Titres annulés sur exercices antérieurs n'a pas été ouvert, il faut procéder à sa création par une décision modificative comme suit :

- Compte 6068	- 500 €
- Compte 673	+ 500 €

EAU POTABLE : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur le Maire ne participe pas au vote

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	51 953.14€	Dépenses	62 772.65€
Recettes	121 596.31€	Recettes	85 195.19€
Excédent	69 643.17€	Excédent	22 422.54€

Voté 10 voix 'Pour'

EAU POTABLE : COMPTE DE GESTION 2023 DU TRESORIER

Le compte de gestion est réalisé par le percepteur parallèlement à la comptabilité effectuée par la commune, donc les chiffres sont les mêmes que précédemment. Par contre le maire est invité à participer à ce vote.

Voté 11 voix 'Pour'

COMMUNE : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Monsieur le Maire ne participe pas au vote

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	284 271.58€	Dépenses	94 218.01€
Recettes	563 611.58€	Recettes	81 415.08€
Excédent	279 340.00€	Déficit	12 802.93€

Voté 10 voix 'Pour'

COMMUNE : COMPTE DE GESTION 2023

Le compte de gestion est réalisé par le percepteur parallèlement à la comptabilité effectuée par la commune, donc les chiffres sont les mêmes que précédemment. Par contre le maire est invité à participer à ce vote.

Voté 11 voix 'Pour'

L'intégralité des comptes est consultable sur demande en mairie.

MISE EN PLACE RÉGIE

- Création de la régie :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de créer une régie pour l'encaissement par chèque, espèces ou pour un avis des sommes à payer pour la location de la salle des fêtes et les dons.

Voté 11 voix 'Pour'

REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC 2024 (RODP)

Ouvrages de transport et de distribution d'électricité – 2024

La redevance maximale applicable aux communes inférieures ou égales à 2 000 habitants est arrondie à **239 €** pour 2024.

Ouvrages de télécommunications électroniques – 2024

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que suite aux dispositions applicables au 1^{er} janvier 2024, concernant les ouvrages de télécommunications électroniques sont les suivants :

OUVRAGES	LONGUEUR COMMUNALE	TARIFS	MONTANT TOTAL
Aérien	1,837 km	64.36 €/km	118,23 €
Souterrain	0,793 km	48.27 €/km	38,28 €
Installation au sol	3.78 m ²	32.18 €/m ²	121,64 €
Total			278,15 €

Voté 11 voix 'Pour'

Conseil en Energie Partagé- SDEY Délibération

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SDEY propose de renouveler l'adhésion au service "Conseil en Energie Partagé".

Ce service comprend :

- la réalisation d'un bilan patrimonial global sous l'angle énergétique, afin d'identifier les bâtiments les plus pertinents à cibler,
- l'aide technique à la gestion des installations, en particulier la réalisation d'audits énergétiques sur le patrimoine bâti des collectivités territoriales, étape indispensable pour disposer de toutes les données nécessaires à un bilan énergétique et d'un programme pluriannuel de travaux d'économies d'énergie,
- l'assistance et le conseil pour la gestion et le suivi des consommations énergétiques,
- l'assistance et l'accompagnement pour les projets relatifs à l'énergie.

Pour adhérer :

- un engagement sur 4 ans minimum,
- s'engager à fournir la liste des bâtiments communaux et les factures d'énergies des bâtiments
- la cotisation annuelle s'élève à 0,60 €/habitants/an pour les communes de moins de 2 000 habitants

Voté 11 voix 'Pour'

ONF Délibération de la coupe de la parcelle 11

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Office National des Forêts (ONF) propose le martelage et la vente en coupe de régénération de la parcelle forestière n°11 pour se mettre en conformité avec le document d'aménagement en cours.

et propose de mettre en vente sur pied du bois d'œuvre à l'automne 2024 et de délivrer des houppiers et taillis aux habitants de la commune après exploitation des grumes.

Voté 11 voix 'Pour'

ELECTIONS EUROPÉENNES 2024

Monsieur le Maire a fait passer aux membres du Conseil Municipal le tableau de présence aux Elections Européennes du 9 juin 2024 de 8h à 18h.

Dimanche 9 juin 2024 - Tableau de présence

8h -12h	<i>MATIVET Emmanuel- SAINTRAPT Carole- POULAIN Gilles</i>
12h-15h	<i>LAVANTUREUX Ludovic - DUJEU Sébastien- RINGUET François</i>
15h-18h	<i>BOULOGNE Brigitte - LHOMME Valérie- THINEY Bernard</i>

Affaires diverses

- Vente du Presbytère : Prix de vente fixé à 130 000€, nous discutons actuellement de la décision de l'abaisser à 122 000€ en prévision de la signature d'un compromis de vente

- Distributeur à pain: projet à l'étude

- Salle des fêtes : il y a un four à réparer ainsi que le congélateur à changer

- Cérémonie 18 juin : elle aura lieu à 18h45 et sera suivie d'un vin d'honneur

- 2 champions de pétanque sur Esnon : Félicitations à Antonin CORNUCHÉ et à Sohan VALADAR

- Transports scolaires : les inscriptions pour la rentrée sont à faire en ligne www.bourgognefranchecomté.fr

- Remerciements à Gilles, Valérie et Olivier pour les plantations des fleurs dans le village

- Fondation du patrimoine : relevé du seuil de don : objectif 11 000€

- Fête de la Saint Georges: Le point a été fait avec un bénéfice de 337€ pour chacune de trois associations participantes.

- Départ de M DUJEU Sébastien du Conseil Municipal suite à une évolution professionnelle, Monsieur le Maire accepte sa démission. L'ensemble du Conseil Municipal souhaite de tout cœur que ce nouveau statut professionnel comble toutes ses attentes.

- **Nous constatons une distribution d'eau importante sur ESNON**, pensez à vérifier si fuites sur vos installations. Relevé prochainement, fin Juin début juillet.

Séance levée 19h45

Le Maire : Emmanuel MATIVET

Le secrétaire de séance : Bernard THINEY